



Les **pronoms personnels** indiquent la personne de conjugaison.

Singulier

1^{ère} pers.

je / j'

2^{ème} pers.

tu

3^{ème} pers.

il / elle / on

Pluriel

1^{ère} pers.

nous

2^{ème} pers.

vous

3^{ème} pers.

ils / elles

On peut remplacer certains **sujets** par des **pronoms personnels**.



Exemples :

Juliette mange une pomme.

→ *Elle mange une pomme.*

Mes amis sont partis.

→ *Ils sont partis.*